

# LES HACHES NÉOLITHIQUES A RAINURE

DE LA VALLÉE DU LARGUE (BASSES-ALPES)

PAR M. DEYDIER.

Dans nos communications sur la vallée de Largue néolithique, nous n'avons fait qu'effleurer la question des Haches à gorge ou à rainure, ce type nouveau de maillet de pierre.

Cette forme n'est pas bien commune dans la région qui nous occupe, mais elle est trop typique, pour ne pas la distinguer des pics et autres outils analogues, et nous croyons utile d'y revenir pour mieux en préciser les caractères et les particularités.

La vallée du Largue où nous avons recueilli cet instrument, aux territoires des communes de Saint-Michel, de Vachères, de Reillanne, et principalement d'Aubenas, arrondissement de Forcalquier (Basses-Alpes), — est éloignée d'environ 20 kilomètres à vol d'oiseau, de la Durance, rive droite, où le Préhistorique allait chercher la matière première pour s'en fabriquer cet outil, aussi bien que la matière première des pics et des marteaux à rainure.

Il choisissait, pour cela, des galets en roches très dures et les plus aptes, en même temps, à être façonnés selon la forme qu'il voulait lui donner. Les roches de serpentine, et surtout les gabbros granitoïdes amenés des monts Genève, du Queyras, etc., et roulés par les eaux de la rivière, présentaient toutes les qualités et les avantages recherchés, et formaient à peu près exclusivement les matériaux transportés sur les grands ateliers du Largue.

Nous avons rencontré des maillets à rainure de fortes dimensions atteignant 5 et 6 kilogs, parmi des variétés beaucoup plus petites ; mais il ne nous a pas été donné de rencontrer encore de haches à gorge, bien lourdes et de dimensions devant nécessiter sûrement l'emploi des deux mains pour les utiliser ; celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, ne devaient être maniées que d'une seule main.

Quel était l'emploi de la hache à rainure ?

Nous savons que le maillet ordinaire, dans la vallée du Largue, comme à Murs et à Malaucène, était employé à l'extraction des rognons de silex engagés dans les bancs rocheux plus ou moins compacts ; — les pics étaient employés au même usage et, en outre, à remuer, à labourer la terre ou les éboulis qui recouvraient les

Bibliothèque Maison de l'Orient



150969

bancs à rognons, pour en faciliter la mise à nu, service que ne pouvait rendre le maillet ordinaire à bouts arrondis, ou non pointus.

Quant à la hache à rainure, ordinairement moins lourde et avec des dimensions moindres que la plupart des outils précédents, son tranchant, qui souvent n'était pas très aminci, pouvait être également utilisé à remuer la terre, à l'entraîner ou la tirer à soi comme on le ferait d'une houe, etc., opération qui était facilitée dans la vallée du Largue, par un sol fortement incliné où se trouvent les carrières à rognons siliceux; — à l'occasion, pouvait-on aussi s'en servir pour couper ou appointer des bois; en tout cas, nous pensons qu'un de ses principaux emplois consistait à débiter, par lames ou éclats, les blocs ou même les rognons de silex.

Observons que le tranchant des haches qui nous occupent varie beaucoup de largeur et d'amincissement, depuis la forme presque pointue et épaisse jusqu'à la forme d'une hache large et plate plus ou moins affilée et à coins plus ou moins arrondis.

Mais, bien que les haches et surtout les pics à rainure, affectent par suite, assez souvent, la forme de coins, il n'apparaît pas qu'ils aient été utilisés à coincer, à être enfoncés de force en frappant dessus avec un marteau ou un autre maillet car, non seulement la rainure aurait été inutile, mais elle aurait nui à la solidité de la pièce.

Nous allons décrire quelques haches à une seule gorge, les plus typiques que nous possédions.

1° La première pièce, parfaitement entière, en gabbro des Alpes, a très peu servi; elle ne porte aucune trace de brisure, ni aucune brèche; à peine si son tranchant est très légèrement émoussé.

De forme gracieuse, sub-cylindro-conique, mais légèrement aplatie, quoique un peu épaisse depuis la rainure jusqu'au tranchant, dont les angles sont légèrement arrondis, cette pièce a une surface entièrement et finement piquée, sauf une dépression à la base qui n'a pas été touchée et qui est restée à l'état primitif de galet roulé, portant des traces de concrétions calcaires postérieures.

Les abords du tranchant semblent avoir été plus ou moins polis par l'usage.

La gorge, oblique, profonde, assez régulière, très-bien formée, est creusée tout autour de l'outil, vers le  $\frac{1}{5}$  de sa hauteur, le talon étant la base; elle n'est pas perpendiculaire au grand axe de la pièce, mais parallèle à sa base qui est oblique, irrégulière et rapprochée de la gorge.

Très profonde sur le côté antérieur, elle le devient insensi-

blement de moins en moins sur les plats, à mesure qu'elle s'avance sur le côté postérieur où elle est bien moins profonde et aussi moins large que sur les autres points.

Voici les mesures, dimensions et poids de cette belle pièce :

Hauteur, la plus grande.....	162 mill.
Largeur — —.....	97 —
Épaisseur, la plus forte.....	71 —
Largeur du tranchant.....	40 —
Poids.....	1 kil. 7 h.

La gorge présente les mesures suivantes :

1° Sur les plats :

Profondeur, variant de 4 à 6 mill.
Largeur — de 27 à 32 —

2° Sur les côtés :

a) côté antérieur :

Profondeur.....	7 mill.
Largeur.....	27 —

b) côté postérieur :

Largeur.....	24 mill.
Profondeur.....	3 —

*Remarque.* — La forme de cet instrument n'atteint pas, dans son ensemble, la perfection d'une hache régulière, mince, à large tranchant; elle dérive un peu du pic ou plutôt du coin, par son épaisseur et le prisme qu'elle affecte; mais c'est une hache, cependant, à n'en pas douter. Du reste, parmi les haches polies ordinaires, on rencontre souvent des exemplaires épais ou à tranchant plus ou moins large, s'éloignant de la forme générale de la hache.

2° Une autre hache, celle que représente la figure 2 est une pièce en gabbro des Alpes qui approche beaucoup plus que la précédente d'une hache ayant été constituée avec un galet beaucoup plus aplati que l'on a aminci encore en lui enlevant, sur un des plats, des éclats qui l'ont rendu très plate et plus régulière; mais elle est beaucoup moins façonnée, beaucoup moins bien piquée que la première.

La surface anciennement polie par les eaux subsiste encore presque entièrement sur l'un des plats et sur une bonne partie de

l'autre plat, sur lequel des bris ont été enlevés dans le but d'amin-  
cir la pièce. Seuls le tranchant et la partie antérieure ont été polis,  
seuls quelques petits points sur les côtés ont été piqués, ainsi que  
les encoches qui sont placées au  $\frac{1}{3}$  de la hauteur.

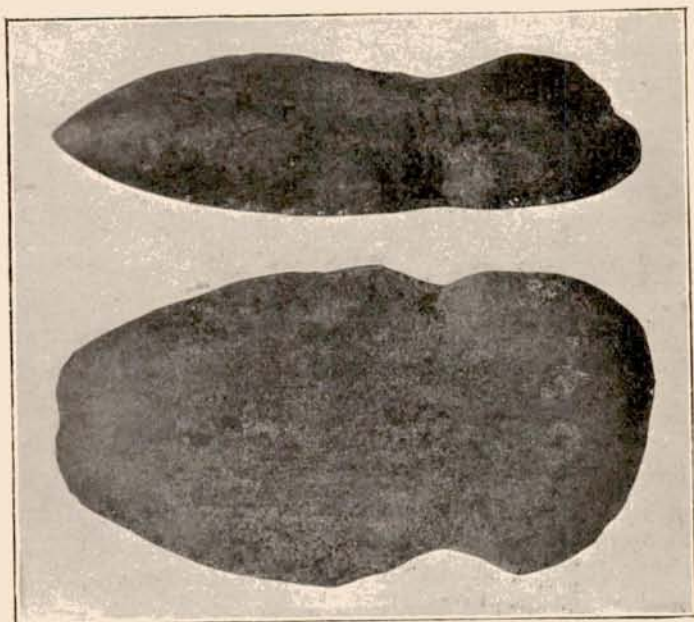


Fig. 2. — Hache à rainure; face et profil. 1/2.

Au lieu d'une rainure profonde et complète comme celle du n° 1, la pièce n° 2 ne porte que deux encoches assez profondes et larges et une rainure à peine marquée sur l'un des plats, le plat opposé en étant privé; mais comme elle, elle a une encoche moins profonde et moins large d'un côté que de l'autre (fig. 2.)

Légèrement ébréchée à son tranchant, cette pièce pèse 4 kil. et mesure :

Hauteur.....	170 mill.
Largeur.....	90 —

Une troisième pièce en serpentine est un beau fragment de hache parfaitement caractéristique et typique, très bien formée, à tranchant biseauté, régulier, à coins presque carrés, poli sur les plats, piqué sur les côtés arrondis; cette pièce, dont la rainure a été emportée avec le restant, a pour dimensions :

Hauteur.....	88 mill.
Largeur du tranchant..	35 —
— à la cassure...	75 —
Épaisseur la plus forte.	35 —

4° Autre tranchant affilé de hache, typique, plate, polie partout, légèrement ébréchée sur un côté. Roche de serpentine schisteuse. La rainure manque, ayant été emportée avec le restant de la pièce.

Ce fragment pèse 250 gr. et mesure :

Hauteur.....	80 mill.
Largeur la plus grande...	85 —
Épaisseur.....	27 —

Depuis que nous avons fait connaître les maillets à rainures et les variétés de pics et de haches munis d'une gorge, il nous a été signalé diverses pièces analogues rencontrées sur plusieurs points de la France, en Portugal, en Espagne, en Italie, en Allemagne, etc. La grande majorité, sinon peut-être la totalité de telles pièces, paraît avoir été importée d'Amérique où on les signale comme des instruments employés par les mineurs.

Mais la véritable hache à rainure n'a guère été observée jusqu'ici, que nous sachions, dans l'ancien continent, tandis qu'elle serait fort commune également dans l'Amérique du Nord précolombienne et d'après des renseignements que nous devons à l'obligeance de M. le D<sup>r</sup> Raymond, « le Musée d'Ethnographie du Trocadéro en « possède une bonne série provenant des différents États : Minnesota, « Illinois, Arizona, Nouveau Mexique, etc. On en trouve aussi dans « le Mexique et jusque chez les Calchaquis de la République Argen- « tine ; mais le type diffère quelque peu chez ces derniers, tandis que « dans l'Amérique du Nord, on trouve des haches qui sont absolu- « ment semblables à celles de la vallée du Lague : elles sont en « roches variées qu'il serait utile de déterminer, et aussi de différentes « dimensions, mais d'une façon générale elles ne s'écartent guère de « celles du Lague. Aplaties latéralement, terminées par un tranchant, « elles ont leur rainure vers la jonction du tiers supérieur et du tiers « moyen. Une belle série rapportée par M. Diguët provient des terri- « toires Coras et Hiachol, et de la Sierra de Nayarit dans le Mexique : « d'autres, rapportées par M. Pinart proviennent de Durango. D'après « un renseignement dû à l'obligeance de M. Hébert, l'aimable con-

« servateur du Musée d'Ethnographie, certains Pueblos de l'Arizona et du Nouveau Mexique se serviraient encore de ces haches à rainure dans les cérémonies religieuses. Il s'agit là, d'ailleurs, d'une survivance, et l'on peut voir au Musée quelques-unes de ces haches ainsi emmanchées.

« Ajoutons, enfin, quel'on peut voir chez ces mêmes populations toutes les transitions entre le maillet et la hache à rainure ».

---

## LES FOUILLES D'ALEZIA

Le 18 septembre dernier, se trouvaient réunis sur le plateau d'Alesia de nombreux archéologues venus pour assister à une tentative dont tout Français ne pouvait que souhaiter ardemment la réussite : la résurrection d'Alesia. Partant de ce double principe exact que Vercingétorix n'avait pu s'appuyer que sur un centre de réelle importance au point de vue social et religieux, et aussi que de tels centres, de tels oppida, qui avaient apparu bien longtemps avant la conquête lui ont survécu, la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, estimant que l'on pouvait trouver à Alise toute une suite de civilisations, décida d'y pratiquer des fouilles méthodiques. M. Louis Matruchat a entretenu le public de ce projet dans la *Revue de Paris* et M. Ferrero, dans la conférence qu'il a faite récemment en Sorbonne, a montré de quel intérêt pouvaient être ces fouilles pour notre histoire nationale. Les premières fouilles ont prouvé l'exactitude de ces inductions en faisant réapparaître à Alise des monuments qui témoignent d'une haute civilisation. Les fouilles interrompues par l'hiver viennent de reprendre et nous voyons, aux dernières nouvelles, qu'elles ont été fructueuses. Un atelier de forgeron aurait été découvert ces jours derniers, avec un amas de ferrailles, des outils divers, des ustensiles de ménage, des hipposandales, des chaînes de fer et aussi des fragments de plomb et de bronze. Des monnaies, deux statuettes en bronze, l'une de Mercure et l'autre de Silène prouvent que l'oppidum d'Alesia comme la plupart de ses congénères, a été habité aux premiers temps de la conquête pour être ensuite abandonné peu à peu, à mesure que les conditions de vie devenaient plus assurées. Est-ce ainsi qu'Alise a disparu, comme c'est probable, ou bien la ville a-t-elle été abandonnée précipitamment devant une invasion barbare du <sup>v</sup>e siècle, comme se le demandent quelques archéologues qui ont suivi les fouilles et qui ont constaté des traces d'incendie ? C'est ce que les recherches ultérieures démontreront. On ne peut donc que souhaiter que les fouilles d'Alise soient continuées, et que la Société des sciences de Semur trouve auprès de la Société des fouilles archéologiques, et du grand public français, les fonds nécessaires pour mener à bien une œuvre aussi intéressante, aussi instructive, aussi nationale.

# LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

(BAS-LANGUEDOC ET PROVENCE)

PAR LE D<sup>r</sup> PAUL RAYMOND.

---

Sous le nom d'enceintes préhistoriques, il faut entendre des lieux de refuge établis sur des buttes escarpées, sur des hauteurs en partie inaccessibles, et fortifiés, sur les points faibles, par des murailles en pierres sèches, où les habitants de la plaine se rendaient, à l'époque préhistorique, lorsqu'un danger les menaçait.

En 1900, dans mon livre sur « l'Arrondissement d'Uzès avant l'histoire », j'ai étudié un certain nombre d'enceintes préhistoriques signalées avant moi, ou encore inédites, que j'avais explorées lors de mes recherches sur la Préhistoire en Languedoc. Depuis cinq ans, d'autres trouvailles ont été faites, soit dans ce même arrondissement, soit dans d'autres parties du Bas-Languedoc, par des confrères en palethnologie ou par moi-même. Il me paraît donc avantageux de saisir l'occasion qui m'est offerte par le Congrès d'archéologie préhistorique pour reprendre la question, la compléter, et présenter sous une vue d'ensemble les enceintes préhistoriques de cette partie de la France (Ardèche, Gard, Hérault).<sup>1</sup> Elles peuvent servir de type : ce sont les plus anciennement étudiées, on va le voir, et l'on compte parmi elles les plus riches, les plus anciennes et les plus importantes.

Mes recherches sur les enceintes de Provence ayant été moins suivies que celles qui concernent les enceintes du Bas-Languedoc, je m'occuperai surtout de ces dernières, mais je déclare qu'il n'y a pas un mot s'appliquant aux enceintes languedociennes qui ne

1. Ce travail devait être communiqué au Congrès international de Monaco où l'étude des enceintes préhistoriques avait été proposée. L'auteur n'ayant pu assister au Congrès, présente aux lecteurs de la *Revue préhistorique* le résultat de ses recherches sur ce point de Préhistoire qui lui semblait pourtant définitivement acquis.

s'applique, aussi bien, aux enceintes provençales [que j'ai visitées. Sur les deux rives du Rhône, ce sont les mêmes peuples qui ont élevé ces enceintes identiques.

Comme il va s'agir ici d'une Revue générale, il me paraît avantageux de donner la liste des travaux publiés sur les enceintes préhistoriques de la région que nous étudions: les préhistoriens que la question intéresse y trouveront des renseignements de détail sur lesquels il serait oiseux d'insister, mais qui peuvent avoir leur importance pour ceux qui désireraient visiter les enceintes dont nous allons nous occuper.

Voici donc d'abord, par ordre de date, cette bibliographie.

1862. De Saint-Andéol. *Un oppidum gaulois* (Pampelone) (*Bul. Acad. Delphinale*, 6 juin).

1863. De Montgravier et Ricard. *Murviel, ruines d'un oppidum* (*Revue archéologique*).

Munier. *Découvertes préhistoriques dans la Gardiole* (*Mémoires de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier*, t. VIII p. 89).

Saint-Paul, *Substantion* (*Mém. soc. archéol. de Montpellier*, t. I).

1866. Alègre. *Le camp de César de Laudun* (*Bul. acad. Gard*).

1872. Cazalis de Fondouce. *L'homme dans la vallée du Gardon. Le Mardieuil*, p. 22.

1897. De Saint-Venant. *Les derniers Arécomiques* (*Bul. archéologique* et tirage 1898, p. 30).

1899. Rochetin. *Camp de César de Laudun* (*Mém. Ac. Vaucluse*, p. 15).

1900. P. Raymond. *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, p. 245.

1900. Cazalis de Fondouce. *L'Hérault aux temps préhistoriques*, p. 371.

1903. Mazauric. *Le Cagnon de la Cèze (les lieux de refuge ou oppida)* (*Bul. soc. des sc. nat. de Nîmes*).

1904. Mazauric. *Recherches archéol. dans les régions de la Cèze et du Bouquet* (*Bul. soc. des sc. nat. de Nîmes*, p. 8).

1905. E. Bonnet. *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 43.

1906. Mazon. *Le Préhistorique dans l'Ardèche* (*Revue du Vivarais*, p. 20).

EMPLACEMENT DES ENCEINTES. — HABITAT. — D'une façon générale, on peut trouver une enceinte préhistorique sur toutes les buttes, et il n'était pas nécessaire qu'elles fussent très élevées. J'ai même retrouvé les traces d'une enceinte, à côté des allées couvertes du



Castellet à Fontvieille près d'Arles, enceinte qui s'appuyait sur un épaulement rocheux de quelques mètres à peine. Il faut reconnaître, néanmoins, que l'avenir des enceintes était lié à certaines dispositions naturelles, et si un grand nombre d'entre elles sont devenues des villes florissantes, encore habitées aujourd'hui (Béziers, Montpellier, Uzès, Lussan etc., etc.), c'est qu'en ces points les dispositions naturelles requises se trouvaient le mieux représentées. Quelles étaient ces dispositions?

En premier lieu, des pentes abruptes, des falaises, protégeant le refuge, en totalité ou en partie. Cette disposition naturelle n'est pas rare sur les plateaux calcaires du midi de la France qui se terminent en nombre de points par des à pic absolument inaccessibles. Il n'y avait donc qu'à protéger les autres parties pouvant permettre l'accès du plateau, et la population pouvait se porter en masse sur le point limité qui était menacé.

Mais tantôt, l'à pic, borde un plateau; tantôt, il s'étend le long de pentes plus ou moins raides. D'où deux aspects des enceintes: les unes se trouvent au sommet même du plateau, plus ou moins horizontalement disposées; les autres s'étagent le long des pentes, les escaladent obliquement, par conséquent, jusqu'au faite de la butte où se trouvait l'acropole. Ce sont ces escarpements qui sont encore désignés de nos jours dans le Languedoc et en Provence sous le nom de *barres* (du radical celtique ? *Bar*: lieu abrupt, d'où, par extension, retranchement sur un lieu abrupt). Nous reviendrons sur ce point en parlant des dénominations réservées aux enceintes préhistoriques. Les abords de l'enceinte sont aussi, en général, défendus par des ravins souvent fort profonds.

Une deuxième disposition requise était le voisinage de l'eau: j'avais déjà signalé ce fait à propos de certaines enceintes de l'arrondissement d'Uzès. M. Bonnet, dans une excellente étude sur les antiquités de l'Hérault, le met à nouveau en relief, si bien que nous possédons aujourd'hui une longue liste d'enceintes dont l'importance tient bien plus, certainement, à cette proximité de l'eau, qu'aux moyens naturels de défense, car il est d'autres enceintes bien mieux défendues, certes, et qui, pourtant, n'ont eu qu'une durée éphémère.

Parmi ces enceintes de premier ordre, je puis citer celles du Ran pointu (Ardèche) et de Castel Viel (Gard) sur la rivière d'Ardèche, l'enceinte de Chusclan sur le Rhône, celle de la Roque sur la Cèze, celles du Castelas et du Mardieuil sur le Gardon, pour ne parler

que de celles qui sont sur un cours d'eau même, et sans insister sur celles qui s'en trouvent à une faible distance. A cette liste, nous pouvons ajouter celle de M. Bonnet pour l'Hérault : « La plupart de ces *oppida*, dit-il<sup>1</sup>, étaient situés sur une grande voie de communication qui traversait le pays du nord-est au sud-ouest, et, fait digne de remarque, nous trouvons une station de ce genre à chacun des points où cette route franchissait un cours d'eau. C'est Ambrussum sur le Vidourle, Substantion sur le Lèz, La Roque sur la Mosson, Cessero sur l'Hérault, Béziers sur l'Orb. » L'importance de ces *oppida* confirme ce que nous avons dit plus haut, de l'avenir qui était réservé aux enceintes voisines des cours d'eau. Nous verrons comment les constructeurs de ces enceintes suppléaient à l'absence de ces cours d'eau.

L'intercommunication de ces enceintes paraît avoir été encore une condition importante de succès. De l'une de ces enceintes on en aperçoit d'autres : les plateaux les plus découverts ont été les fréquentés ; les plus masqués ne paraissent pas avoir eu un grand succès. Ainsi s'explique-t-on comment tous les peuples de la Gaule pouvaient communiquer si rapidement entre eux, ce qui, on le sait, ne laissa pas d'étonner César. De grandes routes actuelles qui ne sont que des routes romaines et gauloises (la voie Domitienne en est le type) passent au pied même de ces enceintes.

Certaines enceintes peuvent paraître isolées, mais il faudrait voir si les conditions d'échanges n'ont pas été modifiées.

DÉSIGNATION ACTUELLE. — Des dispositions naturelles qui ont réglé l'emplacement et l'habitat de ces enceintes se reconnaissent, aujourd'hui encore, dans les appellations qui leur sont réservées. Le radical *Bar* se retrouve à Pampelone (Ardèche) dans le chemin des Barrès près de Saint-Vincent de Barrès (Ardèche) à l'oppidum de Barri (Vaucluse), à l'enceinte du Barri de l'Escatte à La Roque (Gard), au Mont Barri à Apremont (Alpes-Maritimes), et au Barri de Saint-Féréol (Gard).

Le mot *Castel* est plus commun encore (enceintes de Castel Viel à Aiguèze (Gard), du Castellàs à Sainte-Anastasie, à Nages (Gard) et à Murviel (Hérault) du Chastelas de Baravan en Vivarais<sup>2</sup>, de Castel à Bagnols et à Nages (Gard), de Castille près d'Uzès (Gard), etc., etc.

1. *Op. cit.*, p. 69.

2. A rapprocher les Castellaras de Vaucluse, du Var, et des Alpes-Maritimes.

Quant aux dénominations de Clapas, de Clapières, de Vié Cioutat, de Camp romain ou de Camp de César, elles témoignent, comme les précédentes, de l'antiquité des vestiges de ces enceintes, et il n'est pas nécessaire de s'y arrêter.

LES MURAILLES. — Les enceintes préhistoriques étant établies sur des plateaux, ou le long de pentes en partie inaccessibles, étaient protégées sur les points faibles par des murailles en pierres sèches et aussi, parfois, par des terrassements.

Le plus souvent, ces murailles étaient multiples: il y a une double, une triple enceinte de murs qui séparent des surfaces souvent nivelées et sensiblement de même largeur. C'est à l'enceinte de Cavillargues (Gard) que j'ai pu voir le plus beau type de ces glacis. Ils existent aussi, bien nivelés, à la petite enceinte du Castellet, près d'Arles, entre les trois murailles concentriques.

Il est possible que sur certaines enceintes aient existé des fossés comme ouvrages avancés; je n'en ai pourtant jamais vu. M. Bonnet cite le petit oppidum de Montaury près de Maureilhan (Hérault) qui n'aurait été défendu que par un seul fossé de 5 à 6 mètres de largeur. Mais de telles dispositions sont rares, peu nettes, et peut-être ces fossés ne remontent-ils qu'à l'époque de la conquête.

Les murailles auxquelles l'épithète de cyclopéennes a été, on le sait, réservée avec raison, sont construites suivant un type toujours semblable à lui-même, dans les diverses enceintes examinées. Entre deux parements de grosses pierres brutes, exactement alignées, placées les unes sur les autres, se trouve un blocage constitué par des pierrailles de moindre volume. La largeur de ces murailles est assez uniformément de 3 mètres. Mais il existe d'autres murailles, dans l'enceinte même, sur lesquelles nous reviendrons, et qui n'ont pas cette largeur. Si parmi ces dernières il en est qui atteignent 1<sup>m</sup>50, elles ne dépassent pas, en général, 0<sup>m</sup>80. J'ai même été frappé de cette dernière épaisseur que l'on rencontre dans un très grand nombre d'enceintes.

Souvent la muraille de la première enceinte, l'enceinte extérieure est plus large; elle peut atteindre 6 à 10 mètres: dans ces conditions, cette énorme accumulation de pierrailles est le plus souvent constituée par deux murs distincts et parallèlement adossés.

Cette première enceinte est parfois formée de blocs énormes et tels que pour les mettre en place, le travail a dû être considérable (Cavillargues, Nages).

Ces murailles étaient peu élevées, et il est rare qu'elles dépassent

1<sup>m</sup>50 de hauteur, même à l'intérieur de l'enceinte où elles atteignent leur maximum d'élévation. Il est donc probable qu'elles étaient complétées par des pieux.

Parfois ces murailles ne sont plus parallèles et se réunissent suivant la disposition du terrain. D'autres fois, elles sont coupées par des murailles d'époques différentes (Murviel, Château-Vieux), si bien qu'il devient plus difficile d'étudier le périmètre de l'enceinte et d'évaluer sa superficie.

En certains points, la muraille disparaît : il est possible que ce fussent là des portes. En d'autres points, on voit le long de la muraille des amas arrondis de pierres éboulées qui semblent bien être le vestige de tours. Ces tours, de forme circulaire (Chusclan, Nages, Ambrussum), ou parfois carrée (Murviel) se trouvaient soit en un point quelconque du périmètre de la muraille, soit aux angles ou sur les points les plus menacés. J'ai fouillé sans aucun résultat celles de l'enceinte de Chusclan. La longueur des murailles est, on le conçoit, fort variable. De 75 mètres au Ran pointu (Ardèche), elle arrive à 635 mètres à Pont Ambroix et même à 820 mètres à Nages, sans solution de continuité. La muraille épouse, en somme, les contours du plateau, et sur sa face interne, viennent parfois s'appuyer, comme à Nages, des murs secondaires qui se dirigent perpendiculairement à elle, vers l'intérieur.

De même, au sommet de la butte, ou au point culminant du plateau qui, souvent, a été nivelé, on trouve encore des murailles limitant une deuxième enceinte, carrée (Segusio), elliptique (Nages), ou irrégulière (Château-Vieux) : c'est l'acropole, le lieu de dernière résistance.

Les murailles sont loin d'être toujours aussi régulièrement construites que celles dont il vient d'être question, et, fort souvent, ce ne sont que de longues traînées de pierres jetées sans ordre les unes sur les autres et ayant, ou non, à leur base des gros blocs qui peuvent dépasser 2 mètres de longueur sur 0<sup>m</sup>50 de largeur et autant d'épaisseur.

(A suivre).

## BIBLIOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

NOTES SUR LES STATIONS PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES DE LA VALLÉE DE L'ALAINE (NIÈVRE), par A. DESFORGES, Nevers 1905).

Bonne étude qui montre les services que peut rendre à la Préhistoire le corps enseignant. Envoyé comme instituteur dans la Nièvre, il y a quatre ans, M. Desforges s'est mis aussitôt à la recherche des vestiges préhistoriques, et c'est le résultat de ses investigations patientes et heureuses qu'il publie aujourd'hui dans un mémoire de fort bonne venue.

On sait combien laissent à désirer nos divisions de l'époque néolithique. M. Desforges essaie de mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Commencant par la période néolithique représentée par ces curieux petits instruments de forme géométrique (industrie dite tardenoisienne) l'auteur étudie ensuite le Campignien ou Arisien, donnant la description des pièces qu'il considère comme représentant cette phase industrielle, puis il arrive à l'époque Robenhausienne. A celle-ci se rattache l'étude des monuments mégalithiques, et l'auteur montre qu'un certain nombre de rochers considérés comme des menhirs ne sont que des faux menhirs, des blocs naturels, ainsi que cela se voit si communément en France.

Après un aperçu sur l'âge du bronze, vient un chapitre sur l'âge du fer où se trouve étudiée l'importante question des *oppida*. A tout seigneur, tout honneur : d'abord Beuvray ; puis deux enceintes que l'on doit remercier M. Desforges de nous faire connaître, l'oppidum de Thouleurs et l'oppidum du mont Dône.

On y retrouve les particularités signalées dans les enceintes du midi de la France, et notamment une continuité d'habitat, depuis l'époque de la pierre polie, jusqu'au moment de la conquête.

Je n'aurai qu'un reproche à faire à cette très consciencieuse étude, et cela bien plutôt pour mettre en garde les prochains préhistoriens contre une faute à commettre, que pour blâmer M. Desforges de l'avoir commise. Nous oublions trop que la classification de G. de Mortillet basée sur la morphologie des pièces ne répond plus à l'état actuel de nos connaissances en paléontologie, et qu'elle a été, du vivant même de son auteur, la cause d'erreurs les plus préjudiciables à l'avancement de cette science (stations néolithiques considérées comme solutréennes par exemple; stations considérées comme moustériennes du fait de la présence de lames ou d'éclats, etc., etc.). Ce n'est donc pas sur la morphologie des instruments qu'il faut s'appuyer pour dater une station, lorsqu'il est impossible de faire entrer en ligne de compte la stratigraphie, comme c'est d'ailleurs le cas pour nos stations à l'air libre. Il vaudrait mieux décrire chaque station séparément, avec les types d'instruments qu'on y trouve, et laisser à nos successeurs le soin de les rapprocher les unes des autres et d'établir la classification qu'il est prématuré de tenter, actuellement.

Il est permis de douter, en effet, que l'avenir ratifie les coupures du néolithique telles que nous les concevons aujourd'hui : une simple remarque le montrera bien en ce qui concerne cette industrie tardenoisienne. Une simple vue de l'esprit l'a fait rapporter au début du néolithique, alors que l'étude d'ensemble des stations de ce genre, le fini des pièces qu'on y trouve, les pointes à ailerons et pédoncule qu'on y récolte, tendent à montrer, au contraire, qu'il s'agit plutôt d'un néolithique extrêmement avancé.

Je signalerai, en terminant, le dernier chapitre du mémoire : autels

à sacrifier. Rappelant que César mentionne les sacrifices humains des Gaulois, M. Desforges donne la description d'un rocher « qui présente à hauteur d'homme une longue et large cavité horizontale ayant une forme humaine, au moins aussi grande que nature ». Un autre rocher, au voisinage, présente aussi un grand bassin et, de même, sur d'autres, se voient une cuvette ovale et des cupules. Quoi qu'il en puisse être de l'interprétation, le fait est à retenir, car il n'est pas unique. A la fameuse nécropole de Fontvieille, dans les Bouches-du-Rhône, où se trouvent aussi des rochers à cupules, M. Pranshnikoff m'a montré, il y a quelques années, une cavité ovale en forme de baignoire qui pourrait être rapprochée des précédentes. Il y a là une coïncidence qui mérite de fixer l'attention.

P. R.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU PRÉHISTORIQUE DANS LES RÉGIONS DU SUD-EST. —  
APERÇU PALETHNOLOGIQUE SUR LA VALLÉE D'APT, par F. MOULIN. *Bul. soc. archéol. de Provence*, 1905, n° 5.

Je voudrais citer des passages entiers de cette étude dont l'importance est considérable en ce sens qu'elle répond aux desiderata que je formulais pour le précédent travail. L'auteur n'a pas été sans s'apercevoir que nous faisons fausse route en voulant classer d'après la morphologie des pièces nos stations néolithiques : « Comme partout où l'on a affaire à des récoltes de surface, il faut se mettre en garde contre les suggestions des apparences. Les entraînements sont d'autant plus agissants ici que, considérées indépendamment de l'ensemble, certaines pièces peuvent se prêter très facilement à des confusions ».

Et comme exemple, l'auteur présente précisément les feuilles de laurier, les pointes à cran, les petites lames étroites à tranchant abattu qui font considérer à tort un gisement comme magdalénien alors qu'elles peuvent être, comme la feuille de laurier, « une des plus larges expressions du néolithique ».

M. Moulin, en homme qui a beaucoup cherché, s'est fort bien rendu compte que « dans le maniement des documents, surtout lorsqu'il s'agit de milliers de sujets, tant pièces que débris et éclats, on a la sensation nette de distinctions à établir. L'assimilation scientifique par comparaison, si elle n'est pas aidée, soutenue ou même dirigée par des circonstances locales, est fort délicate. C'est ainsi qu'on serait entraîné, si pour juger les sujets, on s'abstrayait du milieu et de ses conditions d'état, à constituer sur les champs d'opération toute une série d'éclats à physionomie paléolithique dits Levallois, dont l'attribution synchronique ne serait pas sans constituer une interprétation inexacte ». Comparant alors les différentes stations qu'il étudiait, l'auteur a été amené à préciser des types, et c'est ainsi, notamment, qu'il a pu reconnaître l'existence d'un mésolithique local ou tout au moins d'un néolithique tout à fait ancien. Les conditions du sol, l'approvisionnement en matière première, etc., donnent la raison des différences que l'on peut constater entre des stations voisines. C'est de même à des conditions géologiques que l'auteur rapporte la conservation ou, au contraire, l'absence de la poterie néolithique dans les stations, cette poterie ne se trouvant guère dans les terrains sablonneux, alors qu'elle s'est maintenue même sur le sol cultivé des terrains rocheux. Les élé-

ments sableux ou gréseux forment-ils un terrain plus destructeur ou les phénomènes du ruissellement, se demande l'auteur, y présentent-ils une plus grande activité?

En résumé, ce que je voudrais souligner dans cette étude, c'est la part importante que fait l'auteur aux conditions particulières de chaque station, et la prudence qu'il apporte à établir leur chronologie absolue ou relative. Ce sont là les vrais enseignements à suivre, si nous voulons établir des coupures dans la longue durée des temps néolithiques et commettre le moins d'erreurs possible dans nos classifications. On apprend ainsi à ne pas conclure trop vite.

ESSAI DE STRATIGRAPHIE DES DÉPÔTS DE L'ÂGE DU RENNE, PAR L'ABBÉ BREUIL.  
*Tirage à part du premier Congrès Préhistorique de France. Périgueux, 1905.*

Voici un autre travail qui montre l'importance que nous devons attribuer à la stratigraphie dans nos classifications paléolithologiques. L'expérience nous enseigne que la classification de G. de Mortillet est le plus souvent par trop schématique et que nous ne devons pas la considérer comme intangible; il y a longtemps que la classification proposée par M. Piette aurait dû avoir cours dans la science, si des questions étrangères à celle-ci n'étaient intervenues. M. l'abbé Breuil prend nettement position, et dans cet important travail, il montre la véritable façon de comprendre la succession des couches industrielles à l'époque de la pierre taillée.

Antérieurement au solutréen prennent place des assises qui constituent le *Présolutréen* (Breuil). Celui-ci caractérisé par une forme très ancienne contient plusieurs niveaux: 1° le niveau éburnéen de Piette; 2° le niveau d'Aurignac; 3° un niveau supérieur; chacun d'eux ayant sa caractéristique industrielle sur laquelle insiste M. Breuil.

Vient ensuite le *Moyen âge du Renne, ou Solutréen*, avec ses deux niveaux: 1° les feuilles de laurier; 2° les pointes à cran. M. Breuil donne des indications précises sur chacune de ces assises.

Vient enfin l'*Âge du Renne supérieur ou magdalénien*. Étudiant un grand nombre de gisements, et les opposant les uns aux autres, M. Breuil arrive à fixer la caractéristique de ces différents étages de l'âge du Renne, comme le fait un géologue pour la succession des terrains qu'il étudie.

C'est un grand pas en avant dans l'étude de la paléolithologie et l'on ne saurait être surpris que l'honneur en revienne à M. l'abbé Breuil. Il faut bien se convaincre que si nous voulons faire œuvre scientifique nous ne devons pas nous borner à collectionner des cailloux, et qu'on ne s'improvise pas paléolithologue: ici comme pour tout, il faut étudier, et les résultats auxquels est arrivé M. Breuil sont la meilleure leçon que l'on puisse donner à quelques présomptueux qui ont la prétention de parler de Préhistoire sans en connaître le premier mot.

*Erratum.* — P. 97, 98, 99, à la légende des figures, lire: *silex géodiques* au lieu de *géodes*.